

Procès-verbal du conseil d'UFR du 6 novembre 2020 à 9h30 (organisé en visioconférence)

Etaient présents :

Collège A

- *Présents ou représentés* : M. FAIVRE, M. CHERKAOUI MALKI, M. FARA, Mme LE BON (procuration à Mme LELOUP), Mme LEBORGNE-CASTEL, Mme LELOUP, M. NARCE, Mme VENNIN, M. WENDEHENNE
- *Absent* : M. DEMARQUOY

Collège B

- *Présents ou représentés* : Mme ABED-VIEILLARD, Mme GERBEAU-PISSOT, M. MANIERE, M. MOREAU (à partir de 13 h 00 procuration à Mme ABED-VIEILLARD, Mme OLIVE (présente de 9 h 30 à 10 h 00 et à partir de 12 h 00, procuration à M. PELLENARD de 10 h 00 à 12 h 00), M. PELLENARD, M. RIALLAND, Mme ROSNOBLET (présente jusqu'à 13 h 25 puis procuration à Mme GERBEAU-PISSOT), Mme TROMPIER (procuration à M. RIALLAND), Mme VERNOUD (procuration à M. MOREAU jusqu'à 13 h 00)

Collège des personnels BIATSS

- *Présents ou représentés* : M. DER (procuration à Mme LEBORGNE-CASTEL), Mme EVROT-CARRICAN (à partir de 10 h 00), Mme GAETAN, M. ROLLIN
- *Absente* : Mme BELLENGER

Collège des usagers

- *Présents ou représentés* : M. MICONNET (présent de 10 h 30 à 13 h 25), Mme FARGE (présente jusqu'à 12 h 00), Mme SAPALY (présente jusqu'à 12 h 50), M. DI FILIPPO (suppléant)
- *Absents* : Mme BOUSHIQ, Mme LECOMTE, M. SURGOT, Mme FLEURY, M. ALOGUES (suppléants)

Collège des personnalités extérieures

- *Présents ou représentés* : M. JOUBERT (procuration à M. FAIVRE)
- *Absents* : Mme LUSTRAT, M. ROUZET, Mme GEE, Mme FOUGERON, M. GERVAIS, M. MONNOT, Mme VAN WYMELBEKE

Membres consultatifs

- *Présents* : Mme CLERGET, M. COLLIN
- *Absents* : M. BATT, M. BELLENGER

Membres invités

- *Présents* : Mme CASAS, responsable de l'antenne financière, Mme TOUSSAINT, responsable du service scolarité,
- *Excusée* : Mme FLACANDJI-MONASSON, secrétaire de direction.

Le directeur d'UFR informe les membres du conseil que la réunion va être enregistrée.

1. Approbation du PV du 15 juillet 2020

21 pour, 4 abstentions

2. Informations du Directeur d'UFR

- ♦ Décès de M. François-Xavier d'Abzac, chercheur au laboratoire Biogéosciences et conjoint de Mme Irina Bundeleva, MCF.
- ♦ Nomination d'une nouvelle personnalité extérieure au sein du conseil : M. Pierre Joubert, directeur de l'UFR ST de l'UFC, excusé pour cette séance, suite à la fin du mandat de M. Jean-Pascal Ansel.
- ♦ Compte rendu de la conférence des directeurs de composante et de laboratoire 30 septembre 2020

- Nouvelle VP de la CFVU élue : Karen FIORENTINO
- Nomination de Sébastien CHEVALIER à la DGESIP (Service de la coordination des stratégies d'ESR), poste clé directement en lien avec Anne-Sophie BARTHEZ
- Groupe de suivi de la Covid à l'uB, réuni chaque matin à la présidence de l'uB
- Relance par Sophie MORLAIX des contrats de réussite pédagogique des étudiants. L'UFR SVTE s'était largement impliquée dans le dispositif en 2019-2020 avec environ 400 signatures en L1. L'objectif pour l'uB est que le dispositif soit largement décliné dans les composantes.
- Sollicitation du ministère pour la création de parcours à bac+1, diplômants ou non. Un courrier a été reçu la semaine du 21.09 et les projets devaient être déposés pour le 06.11. Au vu des délais très courts, l'uB n'a pas encouragé au dépôt de projets POUR 2021. Ce nouveau niveau de formation ne semble pas répondre à des demandes du secteur économique, la plus-value n'est pas évidente.

M.RIALLAND pense que cela devrait être intégré à la réflexion sur l'arrêté licence.

- Lancement prévu après la Toussaint à l'uB des états généraux de la formation : 1^{ère} étape de la réflexion sur la politique de formation menée à l'uB avec consultation de tous les acteurs, état des lieux des ressources puis cartographie de la situation, échanges en ateliers, synthèse et pistes de la politique de formation de l'uB.
- Réforme des études de santé, avec la problématique du flux vers nos L2. Une réunion préparatoire a été organisée fin octobre et une deuxième est prévue le 19 novembre. Deux problématiques font l'objet des discussions : a) qu'est-ce que l'on propose aux étudiants de PASS ayant validé leurs 60 ECTS mais n'étant pas admis en deuxième année de santé et qui rejoindraient la composante ayant porté leur mineure filiarisée ? b) Quel est le nombre d'étudiants qui viendra à l'UFR SVTE ? Une vingtaine paraît être un maximum mais une centaine d'étudiants va suivre l'UE filiarisée SVTE, et le rectorat ne souhaite pas de capacité d'accueil. Une possibilité pourrait être de fixer une note seuil dans l'UE filiarisée pour être admis en SVTE.

M.CHERKAOUI souligne le grand nombre de questions de la part des étudiants : iront-ils en L1 LAS ou L2 s'ils ne sont pas admis en deuxième année de santé ?

M.RIALLAND souligne un point en suspens : est-ce que ceux qui viennent en L2 SVTE pourraient retourner en 2^{ème} année de santé sans avoir suivi la L1 LAS.

M.PELLENARD suggère la création d'une commission interne à l'UFR pour évaluer les dossiers des étudiants de PASS.

- Enveloppe de 213 000 € à l'uB pour l'hybridation, l'UFR a obtenu une enveloppe d'environ 17k€
- Forthem : nécessité d'avancer, d'informer les responsables pédagogiques pour stimuler les initiatives. Les coordonnateurs de Forthem souhaitent venir informer les collègues de l'UFR mais pas dans l'immédiat au vu des contraintes actuelles.

- ♦ Compte rendu de la réunion de la CDUS du 10.10.2020

- Faites de la Science : plusieurs options sont possibles mais on va vers une annulation ; le rectorat a été contacté par rapport à l'organisation-ou non- de C. Génial pour se faire une idée de l'attitude du rectorat sur ce type d'évènement ; décision de la CDUS le 19.11
- BUT : problématique de l'interférence avec l'offre classique des composantes, surtout en L3 professionnelles. Il existera des paliers de transfert à la fin de chaque semestre, vers les licences. Les diplômés pourraient être admis en master après un BUT. Ceux-ci pourront prendre des intitulés plus explicites que nos licences, il y aura donc une concurrence, un entretien a été demandé à la ministre
- AAP hybridation: la CDUS a répondu en soumettant le projet HILISIT. Il s'appuie sur Unisciel, et est destiné à stimuler la production de ressources numériques.

- ♦ Compte rendu de la conférence des directeurs de composante et de laboratoire du 2 novembre 2020

- Consacrée aux conséquences du reconfinement (enseignement possible en présentiel, formation continue, stages, BU accessible sur rendez-vous).

- ♦ Point sur les affectations de personnels

- Détachement de Jean GUZZO dans les fonctions de DRRT le 01.10.2020
- Nomination après concours de Jacqueline NARDIN sur le poste du planning ouvert à concours
- Recrutement en CDD d'Aurélien WALS au secrétariat pédagogique licence, pour assurer la gestion des L1 LAS
- Recrutement en CDD de Patricia JOLLINET à mi-temps, dans des fonctions d'entretien des locaux

- ♦ Point sur le télétravail

-Développement du télétravail pour les personnels BIATSS, avec 12 demandes déposées lors de la campagne annuelle, soit sur des jours fixes, soit sur des jours variables dans la limite de 24 jours/an.

Mme EVROT-CARRICAN précise que les services administratifs restent ouverts en permanence.

M.ROLLIN fait état d'un manque d'informations des personnels BIATSS relevant de l'uB, notamment ceux exerçant en laboratoire, sur la possibilité de télétravailler pendant le confinement. Ils n'obtiennent pas de réponse claire des directeurs d'UMR.

M.FARA répond qu'il n'a pas été destinataire d'informations très détaillées. La première phase consiste à évaluer la faisabilité au niveau des services, un entretien préalable est donc nécessaire.

Le directeur d'UFR invite les personnels qui ont besoin d'informations à venir voir la responsable administrative. Un point sera fait sur la compatibilité du télétravail avec le nécessaire maintien de l'ouverture au public.

M.ROLLIN souhaite savoir si une réduction du temps journalier de travail peut être envisagée pour les personnels chargés de l'entretien des locaux, comme lors du 1^{er} confinement.

Mme CLERGET répond que l'aménagement horaire mis en place lors du 1^{er} confinement était justifié par l'impossibilité de prendre ses repas sur place, du fait de la fermeture du CROUS et des salles de convivialité. Ce n'est plus le cas aujourd'hui et, de plus, les prestations de la société de nettoyage vont être réduites par le pôle patrimoine, ce qui rend d'autant plus nécessaire la présence de nos agents.

- ♦ Report des élections au Conseil d'UFR et dans les départements licence, ETEC et SAVAN

Les élections pour le renouvellement complet du conseil d'UFR ont été reportées à une date ultérieure par le président de l'université, en raison de la situation sanitaire qui ne permet pas une présence large des étudiants. Par suite, les élections partielles dans les 3 départements de l'UFR ont été reportées par le directeur d'UFR.

En réponse à M. MICONNET, Mme CLERGET précise que le calendrier de dépôt des candidatures est lui-aussi reporté.

- ♦ Elections électroniques au CA et au CAC de la COMUE UBFC

Le directeur rappelle que ce scrutin est ouvert du 2 au 6 novembre 2020 et qu'il est encore possible de se mobiliser pour le vote.

- ♦ Elections à l'OSU THETA

Ces élections ont été organisées le 20.10.2020 pour le conseil scientifique et le conseil d'administration.

- ♦ Vacances de fonctions :

Le directeur rappelle que plusieurs fonctions pédagogiques sont à pourvoir :

- direction des études de L1 (2nd semestre)
- M2 EGRP
- L3 Pro DPGE
- tutorat d'accueil

M.NARCE explique que lors de la réunion du conseil de perfectionnement de la mention, l'accent a été mis sur la nécessité d'une co-responsabilité du parcours EGRP avec quelqu'un de l'UFR des sciences de santé, voire de l'UFC. De plus, il est apparu nécessaire qu'un parcours de M1 soit créé si ce M2 est relancé lors de la prochaine offre. A ce stade, il est pessimiste sur une réouverture du parcours avant le prochain contrat.

Le directeur d'UFR précise qu'une personne de l'UFR serait intéressée par la reprise de ce M2, sous réserve d'une co-responsabilité avec un personnel de santé. Une relance va être faite auprès du doyen de l'UFR des sciences de santé.

M.RIALLAND émet l'hypothèse d'une co-responsabilité avec un intervenant du secteur de la santé mais M. NARCE évoque une possible déstabilisation du réseau professionnel, à vérifier.

- ♦ Venue à l'UFR du nouveau directeur du SEFCA le 9 octobre 2020

M. Philippe THOMAS est venu se présenter à l'UFR lors d'une réunion à laquelle plusieurs RP concernés par la formation continue ont participé. Nous n'avons pas obtenu de réponse claire de la gouvernance sur le recrutement d'un IGE et nous avons fait part du besoin d'un appui à ce niveau d'analyse et de prospective.

- ♦ Bilan des appels à projets relatifs au numérique

Le directeur d'UFR communique un point sur les projets relatifs au numérique lié à l'hybridation:

- Mai-juin 2020 : AAP RITM BFC, projet déposé par C. LELOUP et B. POINSSOT, environ 40 k€. Une partie du projet permet d'acquérir du matériel
- AAP uB : l'UFR a obtenu environ 17 000 € ; l'intégralité cible du matériel d'hybridation
- Licences rehaussées : 4000 € seront orientés vers du matériel
- Crédits UFR (taxe d'apprentissage, reliquats) : achat de 25 ordinateurs portables pour prêt aux étudiants et salle informatique mobile, de pieds pour les dalles, de logiciel de gestion groupée des tablettes, de licences ADOBE, de disques durs pour le laboratoire de langues, de système de captation dans les amphithéâtres d'aile, de webcams ; poursuite du projet EXAO, et câblage HDMI dans les amphithéâtres
- Fonds de l'université : renouvellement des ordinateurs en salle S06

- ♦ Point sur les effectifs étudiants

Mme TOUSSAINT présente un point succinct sur les effectifs étudiants : ce qui est notable ce sont les fortes augmentations en L2 (+ 18%) et L3 (+ 21%), ainsi que la baisse en L1 malgré l'arrivée des L1 LAS (moins 5.8%).

- ♦ Point sur l'enseignement pendant le confinement

- Maintien d'une majeure partie des TP sous réserve de l'accord du recteur et du respect de 50% de la jauge des salles
- Salles disponibles pour étudiants n'ayant pas une connexion internet satisfaisante, sur rendez-vous
- CC & CT possibles en présentiel sous réserve de l'application du protocole examens.

M.DI FILIPPO rend compte du souhait d'un peu plus de 50% des étudiants d'un maintien des examens en présentiel, en les regroupant au maximum sur une semaine.

Le directeur d'UFR répond que les responsables de parcours y travaillent, en intégrant les difficultés des étudiants (éloignement). Il faut se déterminer très tôt, ainsi que sur les modalités d'enseignement au S2. Il convient de souligner que l'UFR SVTE est à l'image de l'uB avec une incidence de la COVID deux fois moindre que la moyenne régionale.

M.MOREAU formule deux observations : certains étudiants sont en détresse psychologique. Par ailleurs, le calendrier voté peut-il être modifié pour reculer les examens fin janvier ?

M.RIALLAND pense que cela paraît compliqué de reculer les examens.

- ♦ Appel à projets CVEC

Le directeur d'UFR explique que cet appel à projets a pour objectif d'améliorer les conditions de travail des étudiants.

Mme FARGE explique que les associations étudiantes ont bien reçu le message mais que le délai était court.

Questions financières

- ♦ Vote du budget 2021 et du budget de reprogrammation 2020

Le directeur d'UFR fait un point sur l'exécution budgétaire de 2020 et présente les orientations du budget 2021 :

Les faits marquants de l'exécution du budget 2020 :

- Dépenses COVID au 21/10/20 : 16 250 €
- Transfert de crédits de l'enseignement (issus des dotations des filières et de l'enveloppe sorties pédagogiques) vers le pilotage afin de financer les dépenses supplémentaires liées à la covid à hauteur de 10 783 €. Le reste a été financé par le fonctionnement général de l'UFR. En conséquence, pas de travaux d'entretien du bâtiment effectué (3 700 € prévus)
- L'uB procède à des achats pour l'UFR à hauteur de 17 124 € pour l'hybridation des enseignements : systèmes de captation pour amphi et salles, casques, webcams.
- Arrivée d'une recette exceptionnelle de 32 329 € d'une assurance au profit du laboratoire Bioperoxil, suite à un sinistre
- Le laboratoire souhaitant répartir ses dépenses sur 2 ans, l'UFR a emprunté à Bioperoxil 4140 € d'investissement pour finir de financer le projet de Charles THOMAS (équipement pédagogique en physiologie animale), à rembourser en 2021.
- Nos demandes de prélèvements sur réserve au BR1 ont été acceptées : congélateur -80° pour Bioperoxil, et renouvellement de la salle informatique S06 (16 ordinateurs).
- L'UFR a collecté 4910 € de taxe d'apprentissage fléchée. L'UB a ensuite affecté la taxe d'apprentissage non fléchée pour compenser à hauteur des 16 800 € prévus. Ce complément a servi à terminer de financer le projet de Charles THOMAS (8 000 €) et à réaliser des dépenses informatiques liées à l'enseignement.
- Dépenses de fin d'année sur les crédits restants : 1 vidéo projecteur pour l'amphithéâtre Ampère, 15 ordinateurs pour prêter aux étudiants, logiciel de gestion globalisé pour les tablettes, micro-casques pour les salles d'enseignement, câblage HDMI de 4 amphis, etc.)
- Une seule vente des plantes, donc recettes en diminution (1 231 € au lieu de 2 500 €)
- Sur les crédits de masse salariale ouverts au budget, financement d'un poste de technicien en informatique pour le câblage du 07/09 au 06/12/20, financé à moitié par l'uB, puis par Biogéosciences, Artéhis et l'UFR, et d'un remplacement à la scolarité.

Les faits marquants du budget 2021 :

- Maintien de la dotation de fonctionnement à l'identique, soit 140 000 €.

- Augmentation de la dotation horaire à 29441 heures contre 28 047 heures en 2020 (hausse : LAS, PAS, prépa concours B, CyPI ; baisse : M2 EGRP)

- Diminution estimée de la taxe d'apprentissage (4910 € en 2020 contre 60025 € en 2014, soit une baisse de 92% en 6 ans

- Diminution des dotations des laboratoires au global de 9 532 € (baisse pour les UMR Agroécologie et Artéhis).

- Pas de budget rectificatif en 2021, il nous faut donc prévoir l'ensemble des recettes et des types de dépenses pour toute l'année.

I)- RESSOURCES :

A) Dotation allouée par l'UB : 140 000 €

B) Ressources internes

- Maintien du prélèvement de 3% sur les dotations des laboratoires : 10 671 €

- Maintien du prélèvement de 10% sur les ressources SEFCA (ramené à 2% quand les formations financent les heures) : 4 200 € estimés (la tendance est à la baisse).

- Maintien du prélèvement « amortissements » sur les filières avec FC qui investissent : 11 000 €)

C) Recettes :

- Inscription de la recette prévisionnelle de taxe d'apprentissage de 5000 € en 2021, compte tenu du résultat de la collecte 2020.

- Incertitude sur les recettes « SEFCA »

- Maintien des recettes ventes de plantes : 2500 €, cartes : 500 € et location de minibus : 1500 €

II)- DEPENSES :

A) Répartition de la dotation de fonctionnement de 140 000 €

- Maintien de la même enveloppe initiale qu'en 2020 aux filières : **47173 €**

- Maintien de la dotation de 4000 € à chaque département pour des dépenses communes et/ou des sorties pédagogiques (**12 000 €** au total)

- Dotation pour la maintenance de matériels de TP et/ou la modernisation des TP (fonctionnement) : **12 500 €**

- Contribution aux sorties pédagogiques : **5000 €** gérés par la commission de la pédagogie (co-financements)

- Maintien de l'enveloppe de **3000 €** pour l'entretien des minibus de l'UFR

- Dotation de **2500 €** pour le parcours Geipi

- Hausse de l'enveloppe logistique et fonctionnement général : **48687 €** (contre 44127 € en 2020) pour les dépenses liées à la COVID, dont 3600 € en masse salaire en prévision d'un éventuel remplacement

- Remboursement de **4140 €** à Bioperoxil

- **5000 €** en réserve (prévision d'investissement)

B) Utilisation des autres ressources

- Complément de financement des dépenses liées à la COVID
- Lancement éventuel d'un appel à projets « fonctionnement pédagogique » en fonction des ressources disponibles

Puis, Mme CASAS présente de façon plus détaillée le budget 2021 (notamment les recettes, les conventions de recherche, 70 % de l'excédent des ressources de la formation continue, les projets Ritm dont le nouveau de licences rehaussées).

M.NARCE se dit étonné que certaines recettes de taxe d'apprentissage n'arrivent pas.

Le directeur d'UFR partage également cet étonnement. Précédemment, 23 % de la masse était distribuée, maintenant c'est 13% mais moins d'établissements peuvent la percevoir.

Mme CASAS précise que les entreprises versent directement le hors quota à l'uB ; il faut présenter des preuves pour pouvoir être destinataire de ces sommes.

M.FARA demande le détail des prélèvements effectué sur les dotations et au titre du téléphone des laboratoires.

Puis Mme CASAS explique que le budget de reprogrammation consiste à reporter sur 2021 les tranches de conventions non réalisées et les présente.

Le directeur d'UFR soumet ce budget 2021 et le budget de reprogrammation au vote :

Unanimité (27 pour)

- ♦ Tarifs :

- Copies

Le tarif de 0.02 €, déjà en vigueur, est confirmé.

Unanimité (26 pour)

- Plate-forme GISMO

Les tarifs 2020 des prestations analytiques (HT) de la plateforme GISMO sont présentés et adoptés.

Unanimité (26 pour)

- ♦ Sorties d'inventaires

- L'UMR Agroécologie souhaite sortir de l'inventaire : 1 microscope électronique à balayage acheté en 1998 pour une valeur équivalent à 228121,16 € numéro RANE 101636, cédé à titre gratuit et 1 microscope confocal acquis en 2004 pour une valeur de 351744 €, numéro RANE 101625, voué à la destruction.
- L'EA Biopéroxyll sollicite la sortie d'inventaire d'un congélateur -80°, marque Jouan, acquis en 1994, n° RANE 15022421 repris contre nouvel achat.

Unanimité (26 pour)

- ♦ Autorisations de recette :

- Bourse de mobilité RITM-BFC

Il est nécessaire de fournir à l'uB l'accord du conseil d'UFR pour le versement par RITM-UBFC d'une bourse d'aide à la mobilité de 800 € à l'uB, destinée à un étudiant.

Unanimité (26 pour)

- TOEIC

Il s'agit d'une opération neutre pour l'UFR qui règle la facture à l'entreprise puis se fait rembourser par chaque étudiant un montant de 55 €.

Il y a lieu donc d'une part d'approuver le contrat avec ETS GLOBAL et d'autre part, de faire approuver l'encaissement de la recette (55 €par étudiant).

Unanimité (26 pour)

- ♦ Information sur le calendrier de fin d'exercice

Mme CASAS présente les échéances :

- Bons de commande au plus tard le 16.11 à l'antenne financière
- Remise des bons de livraison pour service fait : au plus tard le 18.12
- Factures : 11 décembre 2020
- Missions : engagements de dépenses et justificatifs : 30 novembre
Les missions de décembre 2020 et début 2021 seront engagées en 2021 sur les crédits 2021(mais remplir formulaire de déplacement avant le voyage).

3. Questions statutaires

- ♦ Election de la correspondante Moodle

Proposition de la direction de l'UFR de retenir la candidature de Mme Corinne LELOUP, seule candidate :

Unanimité (26 pour)

- ♦ Election du (de la) référent(e) « entreprises »

Vote à l'urne organisé au secrétariat de l'UFR du 6 au 13 novembre 2020:

- M. Charles THOMAS : 12 voix
- Mme Anne VEJUX : 5 voix
- M. Jean-Louis CONNAT : 1 voix
- 2 bulletins blancs

M. Charles THOMAS est élu.

- ♦ Responsabilité de la mention NSA :

Avis sur la proposition du conseil du département SAVAN de retenir la candidature de Mme Aurélie RIEU :

Unanimité (26 pour)

4. Questions pédagogiques

- ♦ Modification des modalités de contrôle des connaissances (examens à distance)

Le directeur d'UFR rappelle le dispositif adopté lors du 1^{er} confinement, à savoir :

- Soit neutralisation du CT, étant précisé que dans certains cas, le CT peut être maintenu sous forme d'un oral à distance
- Soit remplacement du CT par un CC

L'organisation d'évaluations dès la fin des enseignements est encouragée, en respectant le délai de 15 jours de prévenance des étudiants.

Un passage en CFVU est souhaité le 17.11. L'Ub n'envisage pas de décider pour toutes les composantes.

Mme ROSNOBLET demande si le remplacement d'un CT par un CC implique obligatoirement une 2^{ème} chance au S2.

MM. FAIVRE et PELLENARD répondent que ce pourra être soit un rattrapage, soit une seconde chance.

M.COLLIN estime que la semestrialisation est très bloquante, ainsi que le calendrier des examens.

M.CHERKAOUI MALKI plaide en faveur d'examen en présentiel en L1. De plus, le calendrier mentionne la possibilité de faire des examens anticipés.

MME LEBORGNE CASTEL souligne les contraintes de locaux.

Mme OLIVE souhaite connaître la différence entre neutralisation et remplacement.

Le directeur d'UFR explique que s'il y a déjà deux notes de CC, on neutralise et cela peut s'arrêter là ; en cas de remplacement, une épreuve est à organiser.

Il est proposé de reconduire le dispositif adopté lors du 1^{er} confinement, à savoir :

- Soit neutralisation du CT, étant précisé que dans certains cas, le CT peut être maintenu sous forme d'un oral à distance
- Soit remplacement du CT par un CC
- Puis envoi d'un document à remplir aux RP, en leur conseillant une évaluation anticipée :

Unanimité (26 pour)

- ♦ Point d'information sur la réforme du master MEEF

Le directeur d'UFR explique que la réforme s'accompagne d'une réduction du disciplinaire et d'une augmentation de la didactique. Le nombre d'heures de disciplinaire pourrait passer de 350 à 180 heures sur 800. Un rendez-vous a été demandé à la directrice de l'INSPE et une réunion avec Mmes SALVADORI, OLIVE et M. QUESNE a été organisée à l'UFR. Une maquette doit être votée pour janvier 2021, en application d'un arrêté du 24.07.2020. La réforme du CAPES est en attente.

Mme OLIVE confirme que les textes ne sont toujours pas parus, alors que la maquette est demandée pour janvier. C'est accorder peu d'importance à la préparation des étudiants.

M.PELLENARD observe qu'il y a eu des réactions de la part de certaines UFR. Il y a une marge locale, donc un rendez-vous a été demandé à la direction de l'INSPE et il y aura un groupe de travail sur le référentiel.

- ♦ Présentation FORTHEM

Le directeur d'UFR rappelle que Forthem permet de mettre en œuvre différents projets : master en microbiologie, lab food science, échanges d'étudiants.

M.RIALLAND précise que les nouveaux porteurs du projet de master FORTHEM "Microbiologie" sont Mme WEIDMANN et M.REDECKER.

5. Questions relatives aux ressources humaines

- ♦ Contrat doctoral supplémentaire pour la rentrée 2020 en section 65
- ♦ ATER supplémentaire pour la rentrée 2020 en section 65 microbiologie lié au départ de M.GUZZO (au 01/10/2020)
- ♦ Fonctions ouvrant droit à primes de responsabilités pédagogiques et de charges administratives pour l'année 2020-2021

Vote sur le tableau et la limitation aux référents de L1 compte tenu de l'enveloppe allouée:

Unanimité (24 pour)

6. Questions relatives aux locaux

- ♦ Projet AnaMORphosE : installation physique de l'Open Lab au sein des pièces 102c et 103 (aile sud)

Unanimité (24 pour)

7. Compte(s) rendu(s) de commission(s)

- ♦ Compte-rendu de la commission des personnels du 22 septembre 2020

8. Approbation de conventions

- ♦ Convention de mise à disposition de moyens de fonctionnement à la société MODIS France

Unanimité (24 pour)

- ♦ Convention de prestation de services EPAGE

Unanimité (24 pour)

9. Questions diverses

- ♦ Question sur la possibilité de remplacer l'option « stages » en L2 sciences de la vie par les UE transversales (question posée au PFVU)
- ♦ Question sur les modalités de distribution des lunettes aux étudiants de L3 BCP et BGSTU

Le directeur de l'UFR SVTE

Bruno FAIVRE